

Lancement de la campagne Breizh Bocage 2024-2025

Lorient Agglomération, opérateur local du programme régional Breizh Bocage soutient les projets de haies bocagères dans le cadre d'opérations collectives. Les agriculteurs peuvent bénéficier d'un financement à 100% pour des aménagements qui limitent la pollution de l'eau.

Repris par Lorient Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018 dans le cadre de sa compétence GEMAPI*, le dispositif régional Breizh Bocage 3 (2023-2027), a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères pour réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles dans un but d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



En effet, sur des parcelles à fortes pentes et en période pluvieuse, la haie sur talus est une alliée de l'agriculture, car elle limite le ruissellement, réduit l'érosion des sols, favorise l'infiltration des eaux et permet de piéger les éléments

polluants. Le bocage est un outil transversal au cœur des problématiques agricoles. Véritable agent d'équilibre, il agit directement sur les rendements et la durabilité des agrosystèmes.

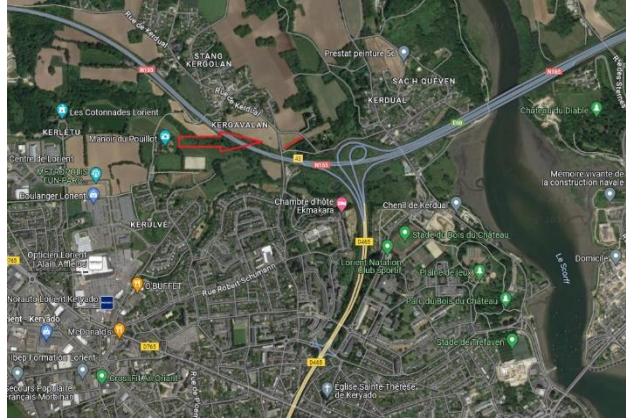
Pour les bénéficiaires de ces travaux, l'opération est financée à 100 % par les fonds européens FEADER**, la Région Bretagne, le département du Morbihan et Lorient Agglomération (création de talus ou billon, plantation, paillage, et un dégagement de plants).

Le dispositif de reconstitution porté par Lorient Agglomération a permis, depuis 2018, la création de 59 km de linéaire de bocage. La campagne de plantation 2023-2024 mobilise 14 exploitants dans 12 communes. Ce sont 11,3 km de linéaire de plantation prévus cet hiver, 4,7 km sur le bassin versant du Scorff et 6,6 km sur le bassin versant du blavet, partie aval.

Focus sur une opération de la campagne Breizh bocage 2023/2024 : le projet de plantation avec la commune de Quéven

La commune de Quéven a sollicité Lorient Agglomération dans le but de réaliser un linéaire bocager sur une parcelle communale et longeant une parcelle agricole privée. La commune est en cours d'aménagement d'un sentier pédestre et ce projet permettra de délimiter les parcelles, une continuité de la trame verte ainsi que de valoriser le paysage. Le projet se trouve rue Marie Le Franc, proche de la RN165, au nord de Lorient (voir carte ci-contre).

Ce linéaire bocager représente une longueur de 120 mètres environ, il sera planté début 2024. Des essences forestières, endémiques, ont été choisis conjointement avec la commune. Des essences de haut jet comme le chêne sessile, le Tilleul à petites feuilles, le bouleaux verruqueux et l'érable champêtre seront implantées. Des arbustes seront plantés entre chaque essence de haut jet comme le pommier sauvage, le houx, l'aubépine et le prunier myrobolan.



Les travaux de préparation de sols ont été réalisés durant l'automne 2023 par l'entreprise LG Concept basée à Bannalec dans le Finistère qui assurera également la plantation des différentes essences.

La campagne de recensement Breizh Bocage 2024-2025 démarre en parallèle des travaux en cours, les personnes intéressées sont invitées à contacter Clément Thébaud au 07 84 06 10 67, technicien bocage de Lorient Agglomération en charge du programme.

* GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

**FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

